

COMPTABILITÉ

Entraînement ciblé — Immobilisation par composants, emprunt et amortissements

Cas adapté du sujet officiel du Bac STG, spécialité Comptabilité et Finance d'Entreprise, session 2008 (Nouvelle-Calédonie, société ÉQUINOXE) — dossier « Développement d'un nouveau produit », partie « Investissement et financement » extrait et actualisé pour un entraînement ciblé (taux de TVA en vigueur).

ENTRAÎNEMENT CIBLÉ

Durée indicative : 60 minutes

Document autorisé :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission.

**Il est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de la copie.
Toute information calculée devra être justifiée. Les écritures comptables devront comporter les numéros et les noms des comptes et un libellé.**

Notions et thématiques abordées

- Approche par composants d'une immobilisation corporelle (PCG, art. 311-2)
- Enregistrement d'une facture d'acquisition d'immobilisation
- Comptabilisation de l'octroi d'un emprunt destiné à financer un investissement
- Identification des autres solutions de financement d'un investissement
- Lecture et prolongement d'un tableau d'amortissement d'emprunt (amortissements constants)
- Calcul et comptabilisation de dotations aux amortissements prorata temporis, par composant

Contexte

Pour lancer sa nouvelle production de tee-shirts en coton biologique, la société ÉQUINOXE doit agrandir ses locaux. Elle a fait construire un nouveau bâtiment, financé en partie par un emprunt.

ANNEXE 1 — Facture du nouveau bâtiment

Constructions Cancellaises Facture n° 2134 Date : 01/06/N	Doit : ÉQUINOXE 18, rue de Chateaubriand 35400 Saint Malo
Élément	Montant
Bâtiment	470 000,00 €
TVA 20,00 %	?
Net à payer TTC avant le 30/06/N	?

D'après les services techniques, les composants de ce bâtiment se répartissent ainsi (amortissement linéaire) :

Élément	Répartition de la valeur du bâtiment	Durée de vie
Structure (murs)	65 %	30 ans
Toiture	35 %	25 ans

ANNEXE 2 — Financement de l'immobilisation (extrait du tableau de remboursement de l'emprunt)

Montant de l'emprunt : 330 000 € — Taux annuel : 4,75 % — Durée : 15 ans — Premier remboursement : 01/06/N+1 — Amortissements constants : 22 000 €/an. Octroi des fonds : 01/06/N.

Échéance	Capital dû en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuité	Capital restant dû fin de période
01/06/N+1	330 000,00	15 675,00	22 000,00	37 675,00	308 000,00
01/06/N+2	308 000,00	14 630,00	22 000,00	36 630,00	286 000,00
01/06/N+3	286 000,00	13 585,00	22 000,00	35 585,00	264 000,00
01/06/N+4	264 000,00	12 540,00	22 000,00	34 540,00	242 000,00
01/06/N+5	242 000,00	11 495,00	22 000,00	33 495,00	220 000,00
01/06/N+6	220 000,00	10 450,00	22 000,00	32 450,00	198 000,00
01/06/N+7	198 000,00	9 405,00	22 000,00	31 405,00	176 000,00

TRAVAIL À FAIRE

1. À partir de l'annexe 1, compléter le montant de la TVA et le net à payer TTC, puis enregistrer l'acquisition du bâtiment en respectant l'approche par composants du PCG.
2. Quel est l'organisme aujourd'hui compétent pour élaborer les règles comptables mentionnées en annexe 1 ? Préciser son rôle.
3. Comptabiliser l'octroi des fonds de l'emprunt le 1er juin N.
4. Cet emprunt ne couvre qu'une partie des besoins de financement de l'entreprise. Citer d'autres solutions de financement qui s'offrent à elle.
5. À partir de l'annexe 2, compléter la ligne du tableau d'amortissement de l'emprunt correspondant à l'échéance du 01/06/N+8.
6. Calculer les dotations aux amortissements relatives au bâtiment à la fin de l'exercice N.
7. Enregistrer les dotations aux amortissements relatives au bâtiment au 31 décembre N.